

Deuxième trimestre (T2)

2025-2026



CATALYSER LES INFRASTRUCTURES

Rapport financier de l'exercice 2025-2026

Non audité

La Banque de l'infrastructure du Canada est une société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada.

SANS OBSTACLE

ACCESSIBLE

La BIC s'engage à créer une expérience sans obstacle pour tous les membres du personnel, les personnes à la recherche d'un emploi, la clientèle, les fournisseurs et les autres parties prenantes. Pour toute question sur l'accessibilité ou pour demander des accommodements, veuillez contacter votre personne-ressource à la BIC ou envoyer un courriel à accessible@cib-bic.ca.

The CIB is committed to creating a barrier-free experience for all employees, job-seekers, clients, suppliers and other stakeholders. For any questions about accessibility or to request any accommodations, please contact your CIB representative or email accessible@cib-bic.ca.



/ Page 04

01

02

/ Page 12

03

04

/ Page 14

05

06

/ Page 16

07

08

MESSAGE AU LECTORAT

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités au 31 mars 2025, ainsi qu'avec le rapport explicatif inclus dans ce rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels s'appuient sur les mêmes méthodes comptables et de calcul que celles utilisées dans le cadre de la préparation des plus récents états financiers annuels audités.

Les présents états intermédiaires résumés trimestriels respectent la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme il n'y a pas d'exigence voulant que les états financiers inclus dans le présent rapport financier trimestriel fassent l'objet d'un audit ou d'un examen, ces états financiers n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe.

De temps à autre, la Banque de l'infrastructure du Canada fait des énoncés prospectifs écrits ou verbaux et peut le faire dans le présent rapport financier trimestriel. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations portant sur les objectifs et les stratégies mises en œuvre par la société, ainsi que des déclarations liées aux perspectives, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de cette dernière. Par leur nature même, ces énoncés reposent sur de multiples facteurs et hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, d'ordre tant général que spécifique.

Compte tenu de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections et autres aspects des énoncés prospectifs sont susceptibles de ne pas se concrétiser. Un nombre important de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées.

Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

RAPPORT DE GESTION

Aperçu de la BIC

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « Société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « *Loi sur la BIC* »]) le 22 juin 2017. La BIC a pour mission de « faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité des infrastructures au Canada. »

En seulement huit ans, la BIC est devenue un outil éprouvé et rentable pour la construction de nouvelles infrastructures essentielles – elle relève les plus grands défis du Canada et catalyse les résultats au profit de la population du Canada et de l'économie.

Contexte opérationnel

Les projets d'infrastructures comportent des coûts initiaux importants et produisent des avantages sur une longue période. Elles nécessitent une perspective sur la façon dont le monde va évoluer, tout en investissant pour façonner cette évolution. E2024-2025 a été marqué par une incertitude accrue et un ralentissement du développement des projets, tendances qui se sont poursuivies au cours du premier semestre de E2025-2026. Bien que le financement de la BIC aide ses partenaires à gérer l'incertitude et que ses activités demeurent sensibles aux conditions économiques générales, la BIC continue d'obtenir des résultats importants et de faire progresser ses priorités stratégiques.

Point sur le marché du T2 E2025-2026

La BIC a réalisé un solide premier semestre de E2025-2026, avec 12 investissements qui ont atteint la clôture financière, dont quatre au cours du deuxième trimestre de E2025-2026. Elle a maintenant engagé 17,9 milliards de dollars dans 106 projets d'infrastructures à fort impact à travers le Canada. 89 de ces projets sont en cours de construction et 8 sont désormais achevés.

Pour plus de détails, veuillez lire l'intégralité du point sur le marché du T2 2025-2026.



Conditions économiques

Les taux d'intérêt et l'inflation continuent d'influencer les décisions d'investissement dans les infrastructures. Au cours des dernières années, la hausse des coûts d'emprunt a rendu les investissements dans les nouvelles infrastructures plus difficiles à financer. Bien que l'écart diminue, l'inflation dans le secteur de la construction a dépassé l'indice des prix à la consommation au cours des dernières périodes, ce qui, parallèlement à la volatilité des taux de change, crée une incertitude quant aux coûts des projets et à la progressivité des coûts pour les projets de construction.

Les incertitudes géopolitiques et commerciales persistantes et émergentes compliquent davantage la planification des projets. Parmi les défis à relever figurent la pénurie de main-d'œuvre, l'augmentation des coûts des intrants matériels et de nouvelles perturbations de

la chaîne d'approvisionnement. Cela peut entraîner une escalade des coûts et des retards de construction, ce qui a un impact sur le rendement du portefeuille.

Pour certains investissements, la BIC partage également le risque de demande/revenus futurs de ses projets, et par conséquent, son portefeuille d'investissements est exposé à des prévisions de revenus changeantes, déterminées par les prix des matières premières, les politiques en matière d'écologie et les volumes de projets générés.

L'incertitude réglementaire représente également un défi pour les investissements nouveaux et existants. Les longs processus d'autorisation et d'approbation ont parfois entraîné des retards dans les projets et une hausse des coûts, en particulier dans les régions du pays où les saisons de construction sont plus courtes.

Perspectives

Une demande accrue en matière d'infrastructures est anticipée. À mesure que les projets sont construits, le développement des infrastructures stimule l'économie à court terme au pays ainsi que la création d'emplois. Les infrastructures soutiennent la croissance économique du Canada et le commerce avec d'autres pays à l'échelle mondiale. Dans le Nord, on reconnaît davantage que les infrastructures sont essentielles pour affirmer la souveraineté du Canada, promouvoir la réconciliation autochtone et appuyer le commerce. En outre, la population du Canada a doublé au cours des 60 dernières années environ et, malgré des signes de modération, continue d'augmenter. Cette croissance entraîne un besoin d'infrastructures accrues dans tous les domaines, y compris l'énergie et le logement.

La BIC prévoit un besoin continu d'investir dans des projets partout au Canada. Les facteurs macroéconomiques qui freinent habituellement les investissements dans les infrastructures peuvent en fait ouvrir à la BIC la possibilité de débloquer des projets grâce à son modèle consistant à fournir des investissements concessionnels et à attirer des investissements du secteur privé.

À mesure que les projets arrivent de plus en plus à maturité, la BIC s'attend à ce que certains investissements soient confrontés à des risques accrus de dépréciation et/ou n'atteignent pas le déploiement complet du projet. Bien que la construction des projets progresse

régulièrement, dans certains cas, les promoteurs ont signalé des retards et des dépassements de coûts. Les promoteurs sont néanmoins demeurés déterminés à réaliser l'ensemble de la portée du projet, à prendre des mesures pour récupérer le temps perdu, à mettre leur expertise à profit pour prévenir d'autres retards, à utiliser les éventualités disponibles et, au besoin, à accroître leur engagement financier à l'égard du projet. L'avancement plus lent que prévu des projets peut être observé grâce à une courbe de tirage décalée par rapport au portefeuille existant de la BIC. En plus de surveiller les retards et les dépassements de coûts potentiels, la BIC surveille également de près les risques associés à la concentration des fournisseurs et des fabricants, principalement dans les secteurs de l'énergie propre et du transport en commun, ainsi que les risques technologiques émergents qui, combinés à l'incertitude économique, peuvent atténuer les projections de revenus des projets.

À mesure que le portefeuille augmente, la BIC joue un rôle croissant de gestionnaire d'actifs supervisant les investissements dans une économie en évolution rapide. La BIC surveille activement les risques émergents dans son portefeuille, ce qui reflète son obligation de gérer prudemment l'argent des contribuables. À ce jour, la BIC a comptabilisé des provisions spécifiques totalisant 166,5 millions de dollars pour deux investissements confrontés à certains des défis mentionnés ci-dessus. La BIC continue son dialogue avec les deux parties et toutes les parties prenantes concernées afin de trouver une solution.



PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

AUTOSUFFISANCE

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

TRANSFORMATION FISCALE

En tant que société d'État chargée d'investir des fonds publics, la BIC adopte des pratiques exemplaires de gestion financière et gère efficacement ses ressources financières.

Les états financiers sont préparés conformément aux NCSP publiées par le CCSP, qui harmonisent le cadre d'établissement de rapports financiers de la BIC avec ses objectifs commerciaux, afin de prendre des risques et/ou d'offrir des prix concessionnels dans le cadre des investissements, comme il est décrit dans son approche en matière d'investissement.

Faits saillants du T2 E2025-2026

- » Clôtures financières totalisant 1,2 G\$ (2,2 G\$ en cumul annuel) et réductions nettes de 32,2 M\$ (48,9 M\$ en cumul annuel) après la clôture financière ont été comptabilisées (18,5 G\$ et 563,8 M\$ depuis la création, respectivement)
- » 0,6 G\$ de capital financé déployé aux investissements de la BIC (1,3 G\$ en cumul annuel et 6,4 G\$ depuis la création), représentant une augmentation de 54 % du capital total financé au cours des douze derniers mois (4,1 G\$ depuis la création au T2 E2024-2025)
- » 43,2 M\$ (82,0 M\$ en cumul annuel) de revenus d'intérêts réalisés, une augmentation de 22 % par rapport au trimestre précédent (35 % par rapport au T2 E2024-2025 en cumul annuel)
- » Charges d'exploitation ne représentant que 38 % des revenus d'intérêts (38 % en cumul annuel) par rapport à 40 % (46 % en cumul annuel) au T2 E2024-2025

- » Excédent avant charges hors exploitation et crédits publics s'élevant à 26,7 M\$ (50,5 M\$ en cumul annuel), soit une augmentation de 5,4 M\$ ou 25 % par rapport au T2 E2024-2025 (17,5 M\$ ou 53 % par rapport au T2 E2024-2025 en cumul annuel)
- » Poursuivant l'élan amorcé en E2024-2025, la BIC a généré suffisamment de flux de trésorerie grâce à ses investissements pour financer ses activités au cours du trimestre – aucun crédit d'exploitation n'a été reçu; s'agissant du quatrième trimestre consécutif sans crédits d'exploitation; attendant que cela se poursuive alors que la BIC est transformée en une institution autonome
- » Crédits publics pour investissements de 0,7 G\$ (1,4 G\$ en cumul annuel) reçus et déficit avant crédits publics de 8,7 M\$ (excédent avant crédits publics de 4,6 M\$ en cumul annuel); depuis la création, 7,2 G\$ de crédits publics reçus et déficit cumulé avant crédits publics de 267,6 M\$; 27,8 G\$ de crédits publics restants disponibles en vertu de l'autorisation actuelle de la BIC d'investir dans des transactions d'infrastructures



| | Pour la période de trois mois close le 30 septembre | | Pour la période de six mois close le 30 septembre | |
|--|--|---------|--|----------|
| | 2025 | 2024 | 2025 | 2024 |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | |
| Revenus d'intérêts | 43,2 \$ | 35,4 \$ | 82,0 \$ | 60,9 \$ |
| Charges d'exploitation | | | | |
| Rémunération | 10,4 | 9,6 | 20,7 | 19,7 |
| Charges générales et administratives | 6,1 | 4,5 | 10,8 | 8,2 |
| | 16,5 | 14,1 | 31,5 | 27,9 |
| Excédent avant charges hors exploitation et crédits publics | 26,7 | 21,3 | 50,5 | 33,0 |
| Charges hors exploitation | | | | |
| Élaboration de projets | 1,6 | 0,4 | 2,8 | 1,0 |
| Coûts concessionnels | 12,4 | 3,1 | 17,0 | 12,6 |
| Provision pour dépréciation de prêts | 21,3 | 10,9 | 26,1 | 30,0 |
| | 35,4 | 14,4 | 45,9 | 43,6 |
| (Déficit)/excédent avant crédits publics | (8,7) | 6,9 | 4,6 | (10,6) |
| Crédits publics | 888,0 | 83,3 | 1874,0 | 238,7 |
| Excédent | 879,3 \$ | 90,2 \$ | 1878,6 \$ | 228,1 \$ |

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts ont augmenté de 7,8 millions de dollars par rapport au T2 E2024-2025 (augmentation de 21,1 millions de dollars en cumul annuel). Des revenus de 34,3 millions de dollars (65,9 millions de dollars en cumul annuel) ont été générés par les activités de financement et des revenus de 8,9 millions de dollars (16,1 millions de dollars en cumul annuel) ont été tirés de la trésorerie et des investissements à court terme provenant des crédits, comparativement aux chiffres de 29,2 millions de dollars (43,3 millions de dollars en cumul annuel) et de 6,2 millions de dollars (17,6 millions de dollars en cumul annuel) de la période précédente, respectivement. Cette augmentation est attribuable à un financement supplémentaire de 2,2 milliards de dollars pour des projets d'infrastructures depuis le 30 septembre 2024, soit une augmentation de 54 % du montant du capital déployé.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation étaient supérieures de 2,4 millions de dollars à celles du T2 E2024-2025 (3,6 millions de dollars en cumul annuel), principalement attribuable aux facteurs suivants :

- » Charges liées à la rémunération supplémentaires en raison de l'accroissement continu de l'effectif à l'échelle de l'organisation nécessaire pour répondre aux exigences de l'activité accrue en matière de transactions et de la croissance du portefeuille
- » Charges générales et d'administratives supplémentaires principalement attribuable à des augmentations proportionnelles des besoins en locaux à bureaux et en technologie de l'information associées à l'augmentation de l'effectif et des investissements

Charges hors exploitation

Les charges hors exploitation étaient supérieures de 21 millions de dollars à celles du T2 E2024-2025 (2,3 millions de dollars en cumul annuel), principalement attribuable aux facteurs suivants :

- » Augmentation des provisions pour dépréciation de prêts de 10,4 M\$ (diminution de 3,9 M\$ en cumul annuel) fortement corrélée au calendrier de déploiement du capital, par rapport au risque sous-jacent associé à ce capital, comptabilisée
- » Augmentation des coûts concessionnels de 9,3 M\$ (4,4 M\$ en cumul annuel) comptabilisée; au cours du T2 E2025-2026, déploiement de 34,8 M\$ (50,4 M\$ en cumul annuel) de capital par la BIC dans des investissements assortis de conditions concessionnelles importantes, par rapport à 9,7 M\$ (39,3 M\$ en cumul annuel) au cours des périodes précédentes; aux fins des rapports financiers, les coûts concessionnels sont comptabilisés lorsqu'un prêt ou un investissement de portefeuille est considéré comme étant significativement concessionnel (excédant à 25 %) par rapport à sa valeur nominale, après actualisation au coût d'emprunt moyen du gouvernement du Canada; une mesure ne reflétant pas complètement les prêts concessionnels accordés par la BIC

Crédits publics

Les revenus d'investissement tirés des crédits publics ont été supérieurs de 815,0 millions de dollars à ceux du T2 E2024-2025 (1671 millions de dollars en cumul annuel). L'écart par rapport à la période précédente est principalement attribuable à un plus grand nombre d'investissements qui ont atteint la clôture financière au premier semestre de E2025-2026. Au T2 E2025-2026, la BIC a atteint la clôture financière de 1161,5 millions de dollars pour 4 investissements (2174,4 millions de dollars et 12 investissements en cumul annuel), comparativement à 78,6 millions de dollars pour 2 investissements (220,6 millions de dollars et 4 investissements en cumul annuel) au T2 E2024-2025.

La BIC a comptabilisé des revenus d'exploitation liés aux crédits publics d'un montant de néant au T2 E2025-2026 (néant en cumul annuel), comparativement à 10,0 millions de dollars au T2 E2024-2025 (35,0 millions de dollars en cumul annuel). Depuis T3 E2024-2025, la BIC n'a pas demandé de crédits publics pour financer ses activités d'exploitation en raison de la réception de paiements suffisants en capital, intérêts et autres produits pour les financer.

Lorsque la BIC reçoit des paiements en espèces du capital, d'intérêts et d'autres revenus, les montants sont recyclés pour le financement des activités d'exploitation et des investissements, au lieu de crédits publics. La BIC surveille les fonds disponibles pour couvrir ses besoins de trésorerie et utilise ces fonds avant de présenter des demandes de décaissement aux organismes centraux. Le recyclage permet à la BIC d'avoir accès à un bassin supplémentaire de ressources financières qu'elle peut utiliser pour maximiser les nouveaux investissements dans les infrastructures partout au pays. Ainsi, la BIC financera des investissements à hauteur de 35 milliards de dollars pour ses partenaires avant d'épuiser les crédits de 35 milliards de dollars prévus dans la *Loi sur la BIC*. Ceci permet à la BIC de devenir une institution qui pourra autofinancer ses activités d'exploitation et, compte tenu de l'horizon de remboursement du capital, une partie de ses investissements, de sorte que les projets seront appuyés avec un fardeau additionnel minimal sur les ressources financières du gouvernement ou des contribuables. Depuis sa création en 2017, la BIC a perçu de la trésorerie d'un montant de 0,4 milliard de dollars en capital, intérêts et autres revenus.

Efficacité opérationnelle

La discipline des coûts d'exploitation est un facteur essentiel de cette transformation. Conformément à l'esprit et à l'intention de l'examen complet des dépenses du gouvernement, la BIC prend des mesures pour être plus efficace tout en continuant à accroître son impact. Bien que les charges d'exploitation continuent de croître, elles le font à un rythme beaucoup plus faible que son rythme d'investissement.

Depuis le 30 septembre 2024, la BIC a financé des projets d'infrastructures pour un montant supplémentaire de 2,2 milliards de dollars et a atteint la clôture financière de projets pour un montant supplémentaire de 5,0 milliards de dollars (avant déductions, après la clôture financière). L'activité de capital a entraîné une augmentation de 22 % des revenus d'intérêts comptabilisés par rapport au T2 E2024-2025 (35 % en cumul annuel), mais seulement une augmentation de 17 % des charges d'exploitation par rapport au T2 E2024-2025 (13 % en cumul annuel). En pourcentage des prêts et des investissements de portefeuille, les charges d'exploitation ont diminué à 52 pb au cours du premier semestre de E2025-2026, contre 67 pb au cours de la même période de E2024-2025. En pourcentage du total des clôtures financières (avant réductions, après clôture financière), les dépenses d'exploitation ont diminué à 17 pb au cours du premier semestre de E2025-2026, contre 21 pb au cours de la même période de E2024-2025. La BIC continue de gérer prudemment ses charges d'exploitation et d'améliorer son efficacité à mesure qu'elle continue de croître et de se développer.

ÉTATS FINANCIERS



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements présentés dans le rapport financier trimestriel correspondent, le cas échéant, à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires résumés trimestriels.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public. Ils n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe. À la connaissance de la BIC, les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels rendent fidèlement compte, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Ehren Cory

Président-directeur général

19 novembre 2025



Evelyn Joerg

Cheffe de la direction financière

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

| Au | Note | 30 septembre 2025 | 31 mars 2025 |
|---------------------------------------|------|--------------------|--------------|
| (en milliers de dollars canadiens) | | | |
| Actifs financiers | | | |
| Trésorerie et trésorerie affectée | 4 | 906240 \$ | 606863 \$ |
| Financement public à recevoir | 6 | 10654889 | 10199415 |
| Prêts à recevoir | 5 | 6010942 | 4908889 |
| Investissements de portefeuille | | 19888 | 19446 |
| Intérêts à recevoir et autres actifs | | 40499 | 26204 |
| | | 17632458 | 15760817 |
| Passifs | | | |
| Comptes créditeurs et charges à payer | | 10432 | 17648 |
| Passifs différés | | 6560 | 6496 |
| | | 16992 | 24144 |
| Actifs financiers nets | | 17615466 | 15736673 |
| Actifs non financiers | | | |
| Immobilisations corporelles | | 2476 | 2748 |
| Charges payées d'avance | | 815 | 712 |
| | | 3291 | 3460 |
| Excédent accumulé | | 17618757 \$ | 15740133 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé du résultat d'exploitation et de l'excédent accumulé (non audité)

| Note | Année 2 E2024-2025 | Pour la période de trois mois close le 30 septembre | | Pour la période de six mois close le 30 septembre | |
|---|-----------------------|--|--------------------|--|--------------------|
| | | 2025 | 2024 | 2025 | 2024 |
| (en milliers de dollars canadiens) | | Budget | | | |
| Revenus | | | | | |
| Revenus d'intérêts | | 117583 \$ | 43187 \$ | 35408 \$ | 82012 \$ |
| | | 117583 | 43187 | 35408 | 82012 |
| | | | | | 60884 |
| Charges | | | | | |
| Rémunération | | 47116 | 10380 | 9604 | 20721 |
| Générales et administratives | 7 | 29293 | 6112 | 4484 | 10767 |
| Élaboration de projets | | 4000 | 1631 | 406 | 2837 |
| Coûts concessionnels | | 70635 | 12446 | 3121 | 16976 |
| Provision pour dépréciation de prêts | 5 | 201926 | 21311 | 10901 | 26104 |
| | | 352970 | 51880 | 28516 | 77405 |
| | | | | | 71546 |
| (Déficit)/excédent avant crédits publics | | (235387) | (8693) | 6892 | 4607 |
| | | | | | (10662) |
| Crédits publics | 8 | 3537180 | 888013 | 83265 | 1874017 |
| | | | | | 238744 |
| Excédent | | 3301793 | 879320 | 90157 | 1878624 |
| Excédent accumulé, début de la période | | 15740133 | 16739437 | 13056396 | 15740133 |
| Excédent accumulé, fin de la période | | 19041926 \$ | 17618757 \$ | 13146553 \$ | 17618757 \$ |
| | | | | | 13146553 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité)

| | Année 2 E2024-2025 | Pour la période de trois mois close le 30 septembre | | Pour la période de six mois close le 30 septembre | |
|--|-----------------------|--|------|--|----------------------|
| | | Budget | 2025 | 2024 | 2025 |
| (en milliers de dollars canadiens) | | | | | |
| Excédent | 3301793 \$ | 879 320 \$ | | 90157 \$ | 1878 624 \$ |
| Variation des immobilisations corporelles – acquisitions | (468) | – | | – | (128) |
| Variation des immobilisations corporelles – amortissements | 616 | 194 | | 163 | 400 |
| Variation des charges payées d'avance | (25) | 323 | | 146 | (103) |
| Évolution nette des actifs financiers nets | 3301916 | 879 837 | | 90 466 | 1878 793 |
| Actifs financiers nets, début de la période | 15 736 673 | 16 735 629 | | 13 053 509 | 15 736 673 |
| Actifs financiers nets, fin de la période | 19 038 589 \$ | 17 615 466 \$ | | 13 143 975 \$ | 17 615 466 \$ |
| | | | | | 13 143 975 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

| | Note | Pour la période de trois mois close le 30 septembre | | Pour la période de six mois close le 30 septembre | | |
|--|------|---|------------|---|------------|--|
| | | 2025 | 2024 | 2025 | 2024 | |
| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | | | | | | |
| Entrées (sorties) de trésorerie et de trésorerie affectée liées à ce qui suit : | | | | | | |
| Activités d'exploitation : | | | | | | |
| Excédent | | 879 320 \$ | 90 157 \$ | 1878 624 \$ | 228 082 \$ | |
| Éléments sans effet sur la trésorerie : | | | | | | |
| Revenus d'intérêts capitalisés | 5 | (15 436) | (9 908) | (28 912) | (18 625) | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | | 194 | 163 | 400 | 326 | |
| Provision pour dépréciation de prêts | 5 | 21 311 | 10 901 | 26 104 | 30 016 | |
| Coûts concessionnels | | 12 168 | 3 074 | 16 466 | 12 472 | |
| Variation du fonds de roulement hors trésorerie | | | | | | |
| Financement public à recevoir | 6 | (149 259) | 21 5265 | (455 474) | 798 420 | |
| Intérêts à recevoir et autres actifs | | (5 579) | (7 126) | (14 295) | (12 418) | |
| Charges payées d'avance | | 323 | 146 | (103) | 138 | |
| Comptes créditeurs et charges à payer | | 2548 | 1 965 | (7 216) | (7 451) | |
| Passifs différés | | 536 | (60) | 64 | 392 | |
| Sorties de trésorerie nettes liées aux investissements de portefeuille | | (69) | – | (151) | – | |
| Sorties de trésorerie nettes liées aux prêts à recevoir | 5 | (430 747) | (493 346) | (1116 002) | (1164 179) | |
| Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation | | 315 310 | (188 769) | 299 505 | (132 827) | |
| Activités de capital : | | | | | | |
| Acquisitions des immobilisations corporelles | | – | – | (128) | – | |
| Total des flux de trésorerie liés aux activités de capital | | – | – | (128) | – | |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et de la trésorerie affectée au cours de la période | | | | | | |
| Trésorerie et trésorerie affectée, début de la période | 4 | 590 930 | 366 102 | 606 863 | 310 160 | |
| Trésorerie et trésorerie affectée, fin de la période | 4 | 906 240 \$ | 177 333 \$ | 906 240 \$ | 177 333 \$ | |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

1. Loi constitutive, mission et activités de la Société :

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « Société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « *Loi sur la BIC* »]) le 22 juin 2017. Elle a été constituée en personne morale au Canada; elle est détenue en propriété exclusive par le gouvernement canadien. Le capital social de la BIC est réparti en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune (en dollars courants), soit un capital-actions total de 100 \$ (en dollars courants).

La BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité des infrastructures au Canada.

La BIC reçoit des crédits du gouvernement du Canada. Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des transactions d'infrastructures. Sur ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada permettra jusqu'à 15 milliards de dollars au titre de son cadre financier qui vise à catalyser les projets qui profitent à la population canadienne, et il donnera à la BIC la souplesse et la latitude nécessaires pour utiliser son capital pour innover et prendre plus de risques que le marché ne le fera.

En partenariat avec des promoteurs fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux, autochtones et privés, la BIC utilisera de nombreux instruments financiers, soit des prêts, des investissements participatifs et, le cas échéant, des garanties de prêt afin de mobiliser des investissements privés là où aucun investissement n'aurait lieu autrement. La BIC devrait réaliser des investissements dans des projets qui servent l'intérêt public

dans ses secteurs prioritaires du transport en commun, de l'énergie propre, des infrastructures vertes, d'Internet haut débit et du commerce et transport. De plus, la BIC (i) s'engage dans l'élaboration de projets, avec pour objectif d'accélérer les études, les rapports techniques et les analyses nécessaires pour raccourcir les délais critiques d'investissement, (ii) fournit des services-conseils à tous les niveaux de gouvernement concernant les projets d'infrastructures et (iii) agit comme un centre d'expertise sur les projets d'infrastructures dans lesquels des investisseurs du secteur privé ou des investisseurs institutionnels réalisent un investissement significatif.

La BIC n'est pas mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, sauf lorsqu'elle i) conseille les ministres de Sa Majesté du chef du Canada, ministères, conseils, commissions et organismes fédéraux, ainsi que les sociétés d'État, au sens du paragraphe 83(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques (Canada) (la « LGFP »), sur les investissements dans des projets d'infrastructures; ii) recueille et diffuse des données au titre de la *Loi sur la BIC*; iii) agit pour le compte du gouvernement fédéral pour la prestation de services ou de programmes et la fourniture d'une aide financière, aux termes de la *Loi sur la BIC*; et iv) mène toute activité d'infrastructure canadienne utile à la réalisation de sa mission que le gouverneur en conseil peut préciser par décret. La BIC est également nommée dans la Partie I de l'Annexe III de la LGFP.

Conformément à l'alinéa 149(1)d) de la Loi de l'impôt sur le revenu, la BIC est exemptée de l'impôt fédéral sur le revenu.

La BIC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire de la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités.

2. Base d'établissement :

a) Principe comptable :

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels non audités ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (« NCSP »), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (« CCSP ») de Comptables professionnels agréés du Canada. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états sont les mêmes que celles définies dans les plus récents états financiers annuels audités datés du 31 mars 2025. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne comprennent pas la totalité des informations dont la production est obligatoire dans les états financiers annuels, et ils devraient être lus conjointement avec les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Tous les montants présentés dans ces états financiers et les notes sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

b) Chiffres du budget :

Les données budgétaires sont présentées dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé, et dans l'état de l'évolution des actifs financiers nets. Les données budgétaires présentées pour E2025-2026 sont tirées des projections et des estimations de la deuxième année du plan d'entreprise E2024-2025 à 2028-2029 approuvé.

c) Incertitude des mesures :

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux NCSP, la direction est tenue de formuler des jugements, des estimations et des hypothèses subjectives qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de charges enregistrés durant la période. Des changements importants dans les hypothèses sous-jacentes pourraient entraîner des changements importants dans les jugements et les estimations correspondants. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les révisions des jugements et des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle les jugements et estimations sont révisés et dans toute période future affectée.

La direction utilise des hypothèses pour déterminer la provision pour dépréciation de prêts de la BIC, comme sa cote de crédit interne, et d'autres facteurs principaux décrits à la note 9 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2025. Elle estime également le calendrier des décaissements et remboursements prévus qui ont un impact sur le taux d'intérêt effectif des prêts. Lorsque les résultats réels diffèrent des estimations et des hypothèses, l'impact sera comptabilisé dans les périodes futures lorsque l'écart sera connu.

3. Principales méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui sont expliquées à la note 2 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

4. Trésorerie et trésorerie affectée :

| Au | 30 septembre 2025 | | 31 mars 2025 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| | | | |
| Trésorerie | | 899 231 \$ | 600 613 \$ |
| Trésorerie affectée | | 7 009 | 6 250 |
| Trésorerie et trésorerie affectée | | 906 240 \$ | 606 863 \$ |

5. Prêts à recevoir :

Le portefeuille de prêts peut être assujetti à un certain nombre de modalités, dont des clauses restrictives, et être subordonné à une dette de premier rang ou être de rang égal à d'autres prêteurs.

Le tableau suivant présente les montants liés aux prêts à recevoir et à leur provision pour dépréciation de prêts (« PDP ») connexe par secteur :

| Au | 30 septembre 2025 | | | 31 mars 2025 ¹ | | |
|------------------------|--------------------|---------------------|------------------------|---------------------------|---------------------|------------------------|
| | Valeur comptable | PDP ² | Prêts à recevoir (net) | Valeur comptable | PDP ² | Prêts à recevoir (net) |
| Transport en commun | 1799 231 \$ | (20 235) \$ | 1778 996 \$ | 1600 301 \$ | (15 084) \$ | 1585 217 \$ |
| Énergie propre | 2295 805 | (20 814) | 2274 991 | 1939 128 | (9 258) | 1929 870 |
| Infrastructures vertes | 1046 719 | (19 7070) | 849 649 | 794 165 | (19 2622) | 601 543 |
| Internet haut débit | 445 072 | (2 382) | 442 690 | 313 890 | (1 399) | 312 491 |
| Commerce et transport | 670 200 | (5 584) | 664 616 | 481 386 | (1 618) | 479 768 |
| Total | 6257 027 \$ | (246 085) \$ | 6010 942 \$ | 5128 870 \$ | (219 981) \$ | 4908 889 \$ |

1 Se reporter à la note 12 pour plus de détails sur la reclassification des chiffres de la période précédente.

2 Comprend 79,6 M\$ pour la provision générale pour dépréciation de prêts et 166,5 M\$ pour la provision spécifique pour dépréciation de prêts (58,6 M\$ pour la provision générale pour dépréciation de prêts et 161,4 M\$ pour la provision spécifique pour dépréciation de prêts au 31 mars 2025).

Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré et la durée restante basés sur la valeur comptable des projets que la BIC a financés depuis la création sont résumés ci-dessous.

| Au | 30 septembre 2025 ¹ | | 31 mars 2025 ^{1,2} | |
|---------------------------------|--------------------------------|-----------|-----------------------------|-----------|
| | Taux d'intérêt effectif | Durée | Taux d'intérêt effectif | Durée |
| Transport en commun | 1,7 % | 10 | 1,7 % | 10 |
| Énergie propre | 2,8 % | 22 | 2,8 % | 23 |
| Infrastructures vertes | 3,2 % | 15 | 3,1 % | 16 |
| Internet haut débit | 1,2 % | 21 | 1,2 % | 21 |
| Commerce et transport | 2,9 % | 24 | 2,5 % | 26 |
| Portefeuille¹ | 2,4 % | 18 | 2,3 % | 18 |

1 Exclut les prêts avec des provisions spécifiques pour dépréciation de prêts.

2 Se reporter à la note 12 pour plus de détails sur la reclassification des chiffres de la période précédente.

La valeur comptable des prêts à recevoir comprend 15,6 millions de dollars liés aux municipalités (15,5 millions de dollars au 31 mars 2025) et 27,1 millions de dollars liés aux gouvernements autochtones (26,7 millions de dollars au 31 mars 2025).

Le tableau suivant présente les variations dans le montant des prêts à recevoir :

| Au | 30 septembre 2025 | | 31 mars 2025 |
|---|-------------------|--|--------------|
| | | | |
| Solde d'ouverture | 4908889 \$ | | 3042649 \$ |
| Décaissements | 1342034 | | 2056063 |
| Revenus d'intérêts capitalisés ¹ | 28767 | | 48477 |
| Coûts des transactions (réduction faite de l'amortissement) | 690 | | 4931 |
| Coûts concessionnels | (16 612) | | (19 495) |
| Remboursement du capital | (226 722) | | (19 367) |
| Provision pour dépréciation de prêts | (26104) | | (20 4369) |
| Prêts à recevoir | 6010942 \$ | | 4908889 \$ |

1. Comprend les intérêts capitalisés payés en nature et les revenus comptabilisés conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 30 septembre 2025, deux prêts sont assujettis à des provisions spécifiques pour dépréciation de prêts. Un prêt, d'une valeur comptable de 181,3 millions de dollars, demeure en défiance aux modalités de sa convention de crédit, à l'égard de laquelle une provision spécifique pour dépréciation de prêts de 161,4 millions de dollars a été comptabilisée dans l'état des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2025. Au 30 septembre 2025, aucun changement important n'est survenu qui nécessiterait un ajustement de sa provision pour dépréciation. Le deuxième prêt, d'une valeur comptable de 13,3 millions de dollars, demeure conforme aux modalités de sa convention de crédit; toutefois, selon l'estimation actualisée de la direction de la valeur recouvrable, le remboursement intégral du prêt n'est pas prévu. Une provision spécifique pour dépréciation de prêts de 5,1 millions de dollars a été comptabilisée dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé pour le trimestre. Les deux prêts restent soumis à un suivi continu, et la BIC réévaluera les montants recouvrables à mesure que de nouvelles informations seront disponibles.

L'utilisation et l'évaluation des sûretés sont conformes à celles présentées à la note 4 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Le tableau suivant illustre les remboursements du capital des prêts à recevoir en cours et les intérêts capitalisés pour les cinq prochaines années et par la suite, à l'exclusion des coûts de transaction (déduction faite de l'amortissement) ou concessionnels ou les provisions pour dépréciation de prêts.

| | | September 30, 2025 |
|---|--|--------------------|
| Avant le 31 mars 2026 | | 217349 \$ |
| 1 ^{er} avril 2026 au 31 mars 2027 | | 129287 |
| 1 ^{er} avril 2027 au 31 mars 2028 | | 335650 |
| 1 ^{er} avril 2028 au 31 mars 2029 | | 200690 |
| Après le 31 mars 2029 | | 5385187 |
| Remboursement du capital des prêts à recevoir en cours | | 6268163 \$ |

6. Financement public à recevoir

| Au | 30 septembre 2025 | 31 mars 2025 |
|--|----------------------|--------------|
| Solde d'ouverture | 10199 415 \$ | 9579180 \$ |
| Nouvelles conventions contractuelles d'investissement | 2174 402 | 3051904 |
| Crédits publics reçus – investissements | (1418 543) | (2328 887) |
| Recyclage du capital ¹ | (251484) | (22172) |
| Réductions nettes après la clôture financière ^{2,3} | (48901) | (80610) |
| Financement public à recevoir | 10 654 889 \$ | 10199 415 \$ |

1 Comprend les paiements en espèces provenant du retour de capital, du remboursement du principal, ainsi que des intérêts et d'autres revenus reçus.

2 Se reporter à la note 11, Engagements, pour plus de détails.

3 Comprend une réduction nette de 4,0 M\$ (niant au 31 mars 2025) des charges pour l'élaboration de projets qui répondent aux critères de capitalisation.

7. Charges générales et administratives :

| | Pour la période de trois mois close le 30 septembre | | Pour la période de six mois close le 30 septembre | |
|---|---|---------|---|----------|
| | 2025 | 2024 | 2025 | 2024 |
| Honoraires professionnels | 4146 \$ | 3075 \$ | 6990 \$ | 5188 \$ |
| Frais d'administration | 1772 | 1246 | 3377 | 2719 |
| Amortissement des immobilisations | 194 | 163 | 400 | 326 |
| Charges générales et administratives | 6112 \$ | 4484 \$ | 10 767 \$ | 8 233 \$ |

8. Crédits publics :

| | Pour la période de trois mois close le 30 septembre | | Pour la période de six mois close le 30 septembre | |
|-----------------------------------|---|------------------|---|-------------------|
| | 2025 | 2024 | 2025 | 2024 |
| Crédits publics – investissements | 888 013 \$ | 72823 \$ | 1874 017 \$ | 203302 \$ |
| Crédits publics – exploitation | – | 10 442 | – | 35 442 |
| Crédits publics | 888 013 \$ | 83 265 \$ | 1874 017 \$ | 238 744 \$ |

Crédits publics – investissements comprend 2174,4 millions de dollars provenant de nouvelles conventions contractuelles d'investissement, contrebalancés par 48,9 millions de dollars de réductions nettes, après la clôture financière, et 251,5 millions de dollars de paiements en espèces reçus du retour de capital, du remboursement du principal, ainsi que des intérêts et d'autres revenus reçus. Les paiements en espèces reçus s'ajoutent aux montants utilisés pour financer les activités d'exploitation de la BIC.

9. Transactions inter-entités et transactions avec des parties liées :

La société est détenue en propriété exclusive par le gouvernement du Canada et est liée, selon le principe de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les principaux membres de la direction sont définis comme les membres de la direction ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la BIC, ainsi que les membres de leur famille proche, y compris les membres du conseil d'administration.

a) Transactions avec les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada :

La Société conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des activités, y compris le financement gouvernemental qui est approuvé sous forme d'autorisation législative, ainsi que le plan d'entreprise annuel de la BIC.

b) Transactions impliquant des principaux membres de la direction :

Dans le cadre normal de ses activités, la BIC peut effectuer des transactions avec des entités dans lesquelles les principaux membres de la direction de la BIC détiennent une participation ou sont membres du conseil d'administration ou de la direction d'une entité qui reçoit un financement de la BIC dans le cadre d'un projet d'infrastructures. Ces transactions ont lieu selon des modalités semblables à celles qui ont été adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les principaux membres de la direction visés sont tenus de se retirer de toutes les discussions et décisions relatives à ces transactions.

Au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2025, la BIC a déployé du capital dans une (1) entité (deux [2] au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025) dans lesquelles un membre du conseil ou un membre principal de la direction de la BIC siège également au conseil d'administration. Au 30 septembre 2025, la BIC avait des engagements en cours envers deux (2) (deux [2] au 31 mars 2025) de ces parties liées.

Le tableau ci-dessous résume l'impact des transactions impliquant les principaux membres de la direction sur les états financiers de la BIC.

| Au | 30 septembre 2025 | 31 mars 2025 |
|--|-------------------|-------------------|
| Clôtures financières | 961 000 \$ | 961 000 \$ |
| Investissements de portefeuille ¹ | (25 000) | (25 000) |
| Prêts à recevoir ¹ | (169 246) | (143 454) |
| Total des engagements liés aux clôtures financières | 766 754 \$ | 792 546 \$ |

¹ Exclut les coûts de transaction, les provisions pour dépréciation et les modalités significativement concessionnelles.

Des montants de clôture financière (i) 600,0 millions de dollars (une entité) ont été engagés avant l'existence d'une relation entre parties liées et (ii) 361,0 millions de dollars (une entité) étaient le résultat d'un investissement de la BIC – un membre principal de la direction de la BIC a été nommé au conseil d'administration de l'entité investie pour assurer la gouvernance et protéger son investissement. Il n'y avait aucune relation préexistante entre le membre principal de la direction et l'entité investie.

10. Instruments financiers et gestion des risques :

Les instruments financiers et la gestion des risques dans les présents états financiers intermédiaires sont traités conformément à ce qui est énoncé à la note 9 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, la BIC a accordé un prêt dans le secteur du commerce et transport qui porte intérêt à un taux d'intérêt de référence. Au 30 septembre 2025, la valeur comptable du prêt était de 15,0 millions de dollars.

11. Engagements :

a) Engagements relatifs à des contrats de location :

La BIC entretient actuellement des contrats de location pour des bureaux situés à Toronto, à Montréal et à Calgary. Les bureaux à Toronto sont le lieu de travail principal de la BIC, et des membres du personnel supplémentaires sont situés à Montréal et à Calgary afin d'établir des relations et de soutenir les activités partout au pays.

Le 31 août 2017, la BIC a conclu des contrats de location à long terme visant des locaux pour bureaux et des espaces d'entreposage à Toronto. Chacun des

deux contrats de location est assorti d'une durée de dix ans commençant le 1^{er} juin 2018. La BIC a la possibilité de renouveler le contrat de location visant des locaux pour bureaux pour deux autres périodes consécutives de cinq années chacune. Depuis, la BIC a conclu deux autres contrats d'expansion et de modification des contrats de location visant des locaux additionnels à la superficie locative initiale. Les modalités des expansions sont semblables à celles du contrat initial. Une partie des locaux destinés à l'expansion ont par la suite été sous-loués pour une durée de 18 mois.

La BIC ne bénéficie pas de tous les avantages et ne court pas tous les risques liés à la propriété; par conséquent, les locaux pour bureaux et espaces d'entreposage correspondent à la classification d'un contrat de location simple. La BIC comptabilise ces charges de location directement sur la durée du contrat de location.

b) Clôtures financières :

Une clôture financière a lieu quand la BIC et ses partenaires d'investissement ont effectué toute la revue diligente et ont conclu des ententes exécutoires avec les contreparties. À la date de la clôture financière, la BIC s'engage à prêter ou investir un montant précis pour financer le projet d'infrastructures respectif. L'engagement de la BIC est réduit par les éléments suivants :

- » Réductions nettes, après la clôture financière de l'engagement de la BIC : Les modalités des investissements de la BIC sont structurées conformément à ses objectifs de fournir le soutien financier minimal nécessaire pour permettre la réalisation du projet d'infrastructures. Par conséquent, le capital engagé peut augmenter ou diminuer après la clôture financière, selon les modalités particulières de chaque investissement.
- » Montants avancés (comptabilité de caisse) au projet d'infrastructures concerné : Les montants avancés ne tiennent pas compte du fait que les intérêts sont capitalisés comme paiement en nature ou provisions pour dépréciation de prêts.

| Au | 30 septembre 2025 | 31 mars 2025 ¹ |
|--|----------------------|---------------------------|
| Transport en commun | 4 332 840 \$ | 4 332 840 \$ |
| Énergie propre | 5 000 811 | 4 201 793 |
| Infrastructures vertes | 4 436 071 | 4 277 151 |
| Internet haut débit | 2 230 663 | 2 169 200 |
| Commerce et transport | 2 469 545 | 1 314 545 |
| Total des clôtures financières | 18 469 930 | 16 295 529 |
| Montants avancés (comptabilité de caisse) | (6 358 528) | (5 011 170) |
| Réductions nettes après la clôture financière | (563 816) | (518 885) |
| Total des engagements liés aux clôtures financières | 11 547 586 \$ | 10 765 474 \$ |

¹ Se reporter à la note 12 pour plus de détails sur la reclassification des chiffres de la période précédente.

12. Reclassification des chiffres de la période antérieure :

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, la BIC a examiné la classification de ses prêts à recevoir. À la suite de cet examen, la direction a déterminé que trois prêts d'une valeur comptable cumulée de 187,1 millions de dollars au 31 mars 2025, précédemment classés dans le secteur de l'énergie propre, étaient présentés de manière plus appropriée dans le secteur des infrastructures vertes. Les prêts ont contribué à hauteur de 910,0 millions de dollars au montant total des clôtures financières de la BIC. En conséquence, certaines données comparatives ont été reclasées pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours. Ce changement de classification n'a pas eu d'incidence sur l'excédent accumulé, l'excédent annuel ou les actifs financiers nets de la BIC pour la période comparative.

Deuxième trimestre (T2)

2025-2026

cib-bic.ca



Contactez-nous

contact@cib-bic.ca

1-833-551-5245

Banque de l'infrastructure du Canada

150, rue King Ouest

Bureau 2309, C.P. 15

Toronto, Ontario M5H 1J9

Suivez-nous

